**Nicolas Sarkozy défend le retour de la France dans la structure militaire de l'OTAN**

**Article paru dans l'édition du 18.06.08**

**Le chef de l'Etat a présenté mardi 17 juin à Paris, les conclusions du Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale**

En présentant les conclusions du Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale, mardi 17 juin, devant plus de 3 000 militaires et policiers réunis porte de Versailles à Paris, Nicolas Sarkozy devait justifier la réduction drastique des effectifs de l'armée française (54 000 postes supprimés en six ou sept ans), au nom de la nécessaire modernisation des équipements. Mais le chef de l'Etat entendait surtout préparer les Français au retour programmé de la France dans la structure militaire intégrée de l'Alliance atlantique. Cette décision prendra vraisemblablement effet lors du sommet du 60e anniversaire de l'OTAN, qui se tiendra les 3 et 4 avril 2009, à Kehl et Strasbourg.

Le rendez-vous avait été pris le 3 avril, au sommet de l'OTAN de Bucarest. M. Sarkozy avait alors indiqué que cette rencontre sur la frontière franco-allemande « viendrait conclure le processus de rénovation de la relation de la France avec l'OTAN ». Mardi, à la porte de Versailles, M. Sarkozy devait souligner que les partenaires de la France « ne comprennent pas pourquoi nous persistons à nous tenir à part » de l'Alliance.

« On continue à se demander, en Europe, si la France veut opposer l'Europe de la défense à l'OTAN », devait ajouter M. Sarkozy, en énumérant les principes permettant d'envisager ce retour dans la structure militaire intégrée. Sur cette base, devait-il préciser, la « rénovation » des relations entre la France et l'Otan sera possible. Ce qui ne signifie pas que Paris entend réintégrer complètement la structure militaire intégrée. Ainsi, la France ne rejoindra sans doute pas le « groupe des plans nucléaires », un comité qui, de l'avis général, a une utilité marginale. Le chef de l'Etat a cependant expliqué que c'est ce retour dans le commandement militaire qui incitera l'OTAN à « faire plus de place à l'Europe ».

Les progrès de l'Europe de la défense, qui étaient considérés ces derniers mois comme une condition à ce retour de la France, ne semblent plus posés en préalable. Comme si le réalisme s'était imposé face à l'absence de volonté politique des principaux partenaires de la France en matière de défense européenne et face aux déboires du traité de Lisbonne.

M. Sarkozy devait cependant assurer qu'il ne « changera pas d'avis » quel que soit l'avenir de ce traité : la politique de défense et de sécurité, devait-il affirmer, sera « un exemple de l'Europe concrète, de l'Europe qui répond aux besoins des Européens ». Le Livre blanc est plus prolixe sur la question de la rénovation de l'OTAN, soulignant la nécessité d'un « meilleur partage des responsabilités entre Américains et Européens », et celle d' « accentuer la rationalisation de la planification et des structures de commandement ».

Dans la première partie de son intervention, le président de la République devait s'efforcer de devancer les critiques qui ne manqueront pas de s'exprimer à l'intérieur de l'institution militaire devant la cure d'amaigrissement forcée que vont subir les armées, qu'il s'agisse de l'allongement des délais frappant de grands programmes militaires (frégates Fremm, avions Rafale, missiles Scalp, etc.), et plus encore de la réduction des effectifs et de la fermeture de régiments et bases. Cette nouvelle « carte militaire » devrait être précisée le 3 juillet par le ministre de la défense, Hervé Morin. Depuis plusieurs semaines, les élus des villes qui se savent concernées multiplient démarches et protestations pour tenter d'empêcher des mesures qui ne manqueront pas d'avoir d'importantes conséquences économiques.

Sachant que les militaires se plaignent, de façon récurrente, de la vétusté de certains matériels, le chef de l'Etat a tiré une corde sensible en insistant sur « des avions ravitailleurs qui ont 45 ans, des blindés légers qui ont 28 ans, des hélicoptères Puma qui ont 30 ans ». Selon le chef de l'Etat, il convient d'arrêter de croire que « notre armée se mesure à la hauteur de ses seuls effectifs ». Elle doit être « équipée, entraînée, modernisée ». Ensuite, « ce sont précisément les économies qui permettront de réaliser les ambitions militaires qui correspondent à notre stratégie ».

L'armée professionnelle rencontre des difficultés indéniables, devait expliquer le chef de l'Etat, mais celles-ci ne peuvent être résolues simplement en « ajoutant des crédits ». Pour autant, le président n'en tire pas la conclusion que les menaces ont disparu ; au contraire, elles ont simplement « changé de nature ». Face à elles, « la défense de la France se joue désormais tout autant à l'intérieur de son territoire qu'à des milliers de kilomètres ». Il convient donc d'organiser la « résilience » du pays, nouveau concept signifiant qu'il faut placer celui-ci en état de reprendre un fonctionnement normal après une crise majeure. D'où la priorité accordée par le Livre blanc aux moyens des services de renseignement, afin de détecter à temps les menaces.

Laurent Zecchini

**1966 La France tourne le dos à l'OTAN**

**Article paru dans l'édition du 11.03.09**

**Le 7 mars, le général de Gaulle fait part aux Américains de son intention de quitter le commandement intégré de l'OTAN. Quarante-trois ans plus tard, Nicolas Sarkozy s'apprête à mettre fin à cette « exception française »**

P our les uns, c'est la fin d'une hypocrisie. Pour d'autres, un reniement. Et pour les plus sévères, une véritable trahison. Quoi qu'il en soit, c'est bien une parenthèse qui se refermera, début avril, avec le retour de la France au sein du commandement intégré de l'OTAN (Organisation du traité de l'Atlantique Nord). Une parenthèse ouverte il y a très exactement quarante-trois ans par le général de Gaulle. Et qu'aucun de ses successeurs, jusqu'à Nicolas Sarkozy, n'avait véritablement osé clore.

Retour en mars 1966. En Chine, Mao s'apprête à lancer la révolution culturelle ; en URSS, le procès des dissidents Siniavski et Daniel rappelle que le temps du « dégel » est révolu ; au Vietnam, les Américains s'enlisent ; et, en France, l'opinion commence à s'intéresser à l'affaire Ben Barka, du nom de cet opposant au roi du Maroc dont nul n'a de nouvelles depuis que deux policiers français l'ont intercepté au coeur de Paris, à l'automne précédent...

C'est dans ce contexte que le général de Gaulle, fort de la légitimité que lui confère sa récente réélection à la tête de l'Etat, décide de faire un coup d'éclat diplomatique. « La France, écrit-il le 7 mars à son homologue américain Lyndon B. Johnson, se propose de recouvrer sur son territoire l'entier exercice de sa souveraineté, actuellement entravé par la présence permanente d'éléments militaires alliés ou par l'utilisation qui est faite de son ciel, de cesser sa participation aux commandements intégrés et de ne plus mettre de forces à la disposition de l' OTAN. »

D'un strict point de vue juridique, il ne s'agit pas d'une remise en cause du traité de l'Atlantique Nord, que la France a signé le 4 avril 1949 en même temps que 11 autres Etats du bloc occidental. D'ailleurs, de Gaulle prend soin de préciser, en paraphrasant l'article 5 du traité, que le pays reste prêt à « combattre aux côtés de ses alliés au cas où l'un d'entre eux serait l'objet d'une agression qui n'aurait pas été provoquée ». Il n'empêche : le geste est politiquement très fort. Jamais depuis les débuts de la guerre froide la France n'a aussi clairement affiché sa volonté d'indépendance à l'égard des Etats-Unis.

Rendue publique dès la mi-mars 1966, la lettre de De Gaulle à Johnson étonne par son style fort peu diplomatique. Sur le fond, toutefois, elle ne surprend personne. Car la décision du président français est en parfaite cohérence avec les idées qu'il défend depuis qu'il est revenu au pouvoir huit ans auparavant. « L'OTAN ne correspond plus aux nécessités de notre défense », écrivait-il dès le 17 septembre 1958 dans un mémorandum adressé aux Américains et aux Britanniques.

Est-ce à dire que de Gaulle, dès 1958, souhaitait que la France quittât l'OTAN ? Officiellement, non. A cette époque, il se contentait de réclamer une réforme qui garantirait à la France à la fois plus d'autonomie par rapport à ses alliés - notamment en matière nucléaire - et plus de pouvoir au sein des instances dirigeantes de l'OTAN. En réalité, de Gaulle savait dès cette date que ses exigences étaient inacceptables. C'est du moins ce qu'il expliquera à Alain Peyrefitte en 1963 : « Ce mémorandum n'était qu'un moyen de pression diplomatique. Je cherchais alors à trouver un moyen de sortir de l'OTAN et de reprend re ma liberté, que la IVe République avait alié née. Alors, j'ai demandé la lune. J'étais sûr qu'on ne me l'accorderait pas. (...) En ne répondant pas à mon mémorandum, [les Américains et les Britanniques] m'ont permis de prendre des dispositions qui m'amenaient peu à peu à sortir de l'OTAN, ce que je n'aurais pas pu faire si je n'avais d'abord essuyé ce refus. En fait, c'est ce que nous avons fait pas à pas depuis 1 958. »

Sortir de l'OTAN « pas à pas » : c'est bien ainsi que de Gaulle, beaucoup plus pragmatique que ne le suggèrent ses déclarations tonitruantes, procédera. Les premières mesures sont prises dès 1959 : en mars, il annonce que la flotte basée en Méditerranée se retire du commandement de l'OTAN ; en mai, il fait savoir qu'il s'opposera désormais au stockage d'armes nucléaires américaines sur le sol français. D'autres gestes suivront : en 1962, les divisions françaises rapatriées d'Algérie ne sont pas réaffectées à l'OTAN ; en 1964, c'est au tour des forces navales françaises de quitter les commandements intégrés de l'Atlantique... La décision de 1966, on le voit, est tout sauf une surprise.

Elle n'en aura pas moins des conséquences majeures. Sur le plan politique d'abord. Soutenu par sa majorité et, pour l'occasion, par les communistes, de Gaulle se heurte en effet à des critiques virulentes. Tout particulièrement de la part des socialistes et des centristes, pour qui le retrait de l'OTAN sonne définitivement le glas de cette diplomatie « atlantiste » qu'ils n'avaient cessé de promouvoir du temps où ils étaient aux affaires sous la IVe République.

Au sein de l'opposition, François Mitterrand sera l'un des plus sévères. A ses yeux, la sortie de l'OTAN trahit une « volonté d'isolement fondée sur l'idée que le nationalisme est la vérité de notre temps », voire « une sorte de poujadisme aux dimensions de l'univers ». Le député de la Nièvre fait partie de ceux qui déposeront une motion de censure à l'Assemblée nationale. Celle-ci recueillera 137 voix. Pas assez pour renverser le gouvernement. Mais suffisamment pour montrer que la diplomatie gaullienne, qui « sacrifie tout à l'autonomie absolue de la défense nationale », comme l'écrit Hubert Beuve-Méry dans Le Monde, est tout sauf consensuelle.

Pour les Français, l'effet le plus tangible de la décision de 1966 restera cependant l'évacuation des 29 bases de l'OTAN installées sur le territoire depuis le début des années 1950. Châteauroux, Evreux, Laon, Toul, La Rochelle, Orléans, Verdun : pour ces villes, qui ont vécu à l'heure américaine pendant une quinzaine d'années, le départ des militaires et de leurs familles (100 000 personnes au total) est un véritable traumatisme. Une grande manifestation est d'ailleurs organisée à Paris le 16 octobre 1966 pour alerter les autorités sur le sort des 18 000 emplois menacés par la fermeture des bases. Le gouvernement réagira en tentant de sauver l'emploi par diverses incitations fiscales. Reste qu'une époque touche bel et bien à sa fin : celle où l'on voyait des Buick et des Chevrolet circuler sur les routes de l'Indre ou de Meurthe-et-Moselle, mais aussi celle des « PX » et des « AFEX », ces grandes coopératives où l'on trouvait des Frigidaire, des Polaroïd et des disques de jazz ou de rock'n'roll...

Sur les plans diplomatique et militaire, les conséquences de la décision de 1966 sont en revanche plus difficiles à évaluer. Il y aura certes les symboles, comme les déménagements en Belgique du Shape, le quartier général des forces américaines en Europe, jusque-là basé dans les Yvelines, ainsi que du siège politique de l'OTAN, dans les murs duquel s'installera l'université Paris-Dauphine.

Mais les symboles ne doivent pas masquer l'essentiel : contrairement à ce que de Gaulle laisse accroire, la France conserve avec l'OTAN des liens étroits. Ceux-ci sont redéfinis dès 1967 par les accords négociés entre le général Ailleret, chef d'état-major des armées, et le général Lemnitzer, commandant en chef de l'OTAN. En théorie, ils laissent à la France une marge d'autonomie en cas d'intervention militaire de l'OTAN. Dans les faits, toutefois, la France reste une pièce maîtresse du dispositif de défense allié en Europe occidentale. « On passe d'une participation à l'intégration déjà passablement réduite à une nouvelle relation fondée sur une coopération qui deviendra au fil des années de plus en plus étroite, observe ainsi l'historien Frédéric Bozo, professeur à l'université Paris-III et coauteur de La France et l'OTAN (Complexe, 1996). Avec le recul, le tournant de 1966 apparaît donc très relatif. »

Un tournant d'autant plus relatif que la France, depuis, n'a eu de cesse de resserrer ses liens avec l'OTAN. D'abord en 1974, au début de la présidence de Valéry Giscard d'Estaing. Puis en 1983 quand, en pleine crise des euromissiles, François Mitterrand approuvera la décision de l'OTAN d'installer en RFA (ex-Allemagne de l'Ouest) des fusées Pershing en réponse à l'implantation de missiles soviétiques SS20 en RDA (ex-Allemagne de l'Est). Enfin, et surtout, sous Jacques Chirac.

Car tel est le paradoxe : héritier autoproclamé du général de Gaulle, Jacques Chirac aura sans doute été, de tous les présidents de la Ve République, celui qui fit le plus pour rapprocher la France de l'OTAN. Alors que Mitterrand pensait que la fin de la guerre froide rendrait l'organisation obsolète, et que le temps était venu de construire une Europe de la défense autonome, Jacques Chirac estimait qu'une « identité européenne de la sécurité et de la défense » pourrait s'affirmer dans le cadre de l'OTAN. D'où sa décision, dès décembre 1995, en pleine crise bosniaque, de faire siéger la France au conseil des ministres de la défense et au comité militaire de l'organisation. Ou, plus tard, de participer à plusieurs opérations conduites sous l'égide de l'OTAN, comme au Kosovo en 1999 ou en Afghanistan à partir de 2001.

Reste l'échelon suprême : celui des commandements intégrés. La France aurait pu les rejoindre en 1997 si les Etats-Unis ne s'étaient opposés à sa demande d'attribuer la direction du commandement du sud de l'Europe à un officier général européen. Un premier pas sera néanmoins franchi en 2004 avec l'« insertion » d'une centaine de militaires français dans les commandements suprêmes « opérations » (le Shape, en Belgique) et « transformation » (l'ACT, aux Etats-Unis). C'est dire si la « rupture » de 2009, comme en son temps celle de 1966, mérite d'être réévaluée à sa juste place : comme l'aboutissement d'un processus plus que comme l'inauguration d'une ère véritablement nouvelle.

Thomas Wieder

**OTAN : "La réintégration n'indique pas en soi un alignement sur les Etats-Unis"**

**LEMONDE.FR : Article publié le 12.03.09**

L 'historien Frédéric Bozo, professeur à la Sorbonne (Paris-III) et auteur d'Alliance atlantique : la fin de l'exception française, était, jeudi 12 mars, l'invité du Monde.fr. Au cours de ce "chat", il a expliqué que le retour de la France dans le commandement intégré de l'OTAN est avant tout l'"aboutissement" d'un "processus commencé depuis de nombreuses années".

Isabelle : M. Sarkozy a déclaré s'inscrire dans la continuité de MM. Mitterrand et Chirac. Est-ce exact ?

Frédéric Bozo : Oui, c'est exact. Jacques Chirac, en 1995, avait engagé un processus qui devait conduire à la normalisation de la position française dans l'OTAN. Et, avant lui, en 1990-1991, François Mitterrand avait permis que l'ambassadeur français à l'OTAN conduise une discussion sur le même thème avec les Américains. La tentative de Jacques Chirac a été conduite de manière publique, celle de Mitterrand est restée confidentielle. Toutes deux ont échoué, toutes deux consistaient à tenter d'échanger la "normalisation" française dans l'OTAN contre une présence française accrue dans la structure militaire, une européanisation de l'Alliance et une transformation d'ensemble de l'OTAN.

Delph : Ceux qui critiquent la démarche de M. Sarkozy font valoir que l'intégration à l'OTAN équivaut à un alignement sur les Etats-Unis. Est-ce le cas ?

Frédéric Bozo : Cette perception s'explique par le fait que la non-intégration française dans l'OTAN a été pendant plus de quarante ans un "marqueur" fort de l'indépendance française, notamment par rapport aux Etats-Unis. Mais la situation a radicalement changé depuis la guerre froide, et l'OTAN n'a plus grand-chose à voir avec ce qu'elle était à l'époque.

A plusieurs reprises, le président Sarkozy a insisté sur le fait qu'il s'inscrivait dans la continuité de ses précédesseurs, et qu'il adhérait en substance à la formule naguère édictée par Hubert Védrine pour résumer la politique française : "amis, alliés, pas alignés". Le retour dans la structure de l'OTAN n'indique donc pas en soi un alignement sur les Etats-Unis.

Les vraies questions sont ailleurs : quelle participation en Afghanistan, quelle position française face à l'élargissement ou aux missions de l'Alliance ? Dans le nouveau contexte, les aspects institutionnels de la relation France-OTAN sont devenus relativement secondaires.

Alain\_Bonnieu : Le retour de la France dans l'OTAN signifie-t-il l'obligation de participer à toutes les opérations militaires de l'OTAN dans le futur ?

Frédéric Bozo : En aucun cas. L'Alliance atlantique est une organisation d'Etats souverains, les décisions s'y prennent à l'unanimité, et aucun Etat ne peut être contraint à engager des forces dans le cadre de l'OTAN sans un accord exprès de son gouvernement.

adrien : Y a-t-il un intérêt pratique à rentrer dans l'OTAN ? Cela change-t-il quelque chose concrètement ?

Frédéric Bozo : Il s'agit avant tout de conclure un processus commencé depuis de nombreuses années et dont c'est l'aboutissement. La France sera sans doute mieux associée en amont des décisions, mais la différence ne sera pas fondamentale. En réalité, l'objectif de cette décision est beaucoup plus de nature politique que réellement militaire.

davidmautrait : La contribution financière de la France sera-t-elle plus importante après la décision de M. Sarkozy de réintégrer la France dans le commandement militaire de l'OTAN ?

Frédéric Bozo : Sans aucun doute, car la France, du fait de sa non-intégration, ne participait pas à certaines dépenses, même si elle était déjà un contributeur substantiel. Il y aura donc une augmentation du coût financier de la participation française à l'OTAN, ne serait-ce que du fait de l'augmentation du nombre des militaires français dans la structure. Mais cette augmentation du coût ne sera pas massive.

julio : Quel commandement la France va-t-elle récupérer ? Est-ce un bon "deal" en échange de notre retour dans le commandement intégré ?

Frédéric Bozo : Il n'y a pas eu de déclaration publique à cet égard. Mais la presse s'est fait l'écho des arrangements qui auraient été conclus entre les principaux alliés. Il en ressort que la France se verrait attribuer pour l'essentiel deux postes de très haut niveau : 1) le commandement suprême allié pour la transformation (SACT) à Norfolk, en Virginie (Etats-Unis) ; 2) un commandement opérationnel interarmées à Lisbonne.

Le premier de ces commandements a une valeur symbolique et politique très forte, puisqu'il ferait de la France, avec les Etats-Unis, le seul pays à détenir un commandement suprême, même si, au contraire de Shape (Supreme Headquarters Allied Powers Europe), il n'a pas de contenu opérationnel (le commandement SACT a en effet pour mission de mettre à niveau les outils militaires, en particulier européens, par rapport aux armées américaines).

Si cet arrangement était confirmé, il permettrait sans doute au président Sarkozy de faire valoir que sa politique a été couronnée de succès. Reste à évaluer, au-delà du symbole, l'importance réelle de ce commandement. Il est évident que la France aura du terrain à rattraper par rapport à la Grande-Bretagne si elle veut disposer dans la structure d'une influence comparable à la sienne.

philos31 : La réintégration de la France dans l'OTAN facilitera-t-elle, comme le laisse entendre Sarkozy, la construction d'une armée européenne ?

Frédéric Bozo : C'est le point qu'il met le plus en avant. Il faut comprendre que la relation entre ces deux dossiers est fondamentalement politique. La principale justification au retour de la France à une pleine participation à l'OTAN est qu'elle rassurera nos partenaires européens sur le fait que l'ambition française en matière de défense européenne ne signifie pas la volonté de construire cette défense européenne contre l'OTAN ou contre les Etats-Unis.

A cet égard, la nouvelle politique française a déjà marqué des points. L'attitude d'un pays comme la Pologne, jusqu'ici très atlantiste (et donc opposée à une défense européenne autonome), a d'ores et déjà beaucoup évolué depuis un ou deux ans. Reste que la défense européenne ne naîtra pas de la seule réintégration française, et qu'il faudrait éviter l'illusion que l'on pourra facilement imposer une autonomie européenne dans l'OTAN.

Il faudra donc continuer à pousser le dossier d'une défense européenne dans le cadre de l'UE, ce qui signifiera accorder plus de moyens à cette entreprise et surmonter les derniers obstacles politiques, à commencer par les objections britanniques.

julio : Le président de la République a qualifié de "mensonge honteux" l'idée de dire que la France aurait été contrainte de participer à l'invasion de l'Irak en 2003 si elle avait été membre du commandement intégré. Que se serait-il passé si la France avait fait partie du commandement intégré à l'époque ?

Frédéric Bozo : Le propos est virulent et il s'explique évidemment par l'arrière-plan des relations entre Nicolas Sarkozy et Dominique de Villepin. Cela étant, cette affirmation est en effet inexacte, comme le démontre l'attitude de l'Allemagne pendant la crise irakienne de 2003. Rappelons en effet que l'Allemagne est historiquement et militairement le pays le plus intégré dans l'OTAN, et que cela n'a pas empêché Berlin de s'opposer radicalement à la guerre américaine en Irak...

On peut même aller plus loin et penser que la France, en 2003, aurait été moins gênée dans son opposition aux Etats-Unis sur l'Irak si elle avait été dans une situation de "normalité" au sein de l'OTAN. En effet, la non-intégration française dans la structure militaire et dans certains organes politico-militaires a été utilisée par les Américains pour stigmatiser encore davantage la politique française et entretenir le soupçon d'une France congénitalement anti-américaine.

ed : L'opposition (PS, Bayrou et certains villepinistes) crie à l'alignement sur les Etats-Unis. Pensez-vous qu'elle pourrait revenir sur cette décision une fois au pouvoir ?

Frédéric Bozo : Cela me paraît très improbable parce qu'on voit mal les circonstances qui pourraient conduire à rééditer la décision de 1966.

Alain\_Bonnieu : Dans quelles opérations militaires de l'OTAN la France avait-elle été engagée avant son retrait décidé par le général de Gaulle en 1966 ?

Frédéric Bozo : Aucune, puisque l'OTAN n'a jamais mené d'opération militaire pendant toute la période de la guerre froide. C'est même la différence fondamentale avec la situation actuelle. C'est aussi tout le paradoxe du débat d'aujourd'hui.

Eddie : Le sommet d'avril conduira-t-il à un nouveau concept stratégique, à de nouveaux élargissements et de nouvelles missions ? Dans ce contexte, la France va-t-elle faire des propositions concrètes ?

Frédéric Bozo : Le dernier concept stratégique de l'OTAN a été adopté en 1999 en pleine crise du Kosovo. Il est évident que le contexte international, notamment après le 11 septembre 2001, a entièrement changé et qu'il appelle une réécriture du concept.

Le sommet de Strasbourg-Kehl, début avril, devrait décider de lancer le processus conduisant à l'adoption d'un nouveau concept, peut-être sous la houlette d'un comité des sages. Des questions très importantes seront abordées.

On peut résumer la problématique en se demandant si les alliés voudront continuer dans la voie qu'ils suivent depuis quelques années et qui est celle d'une double globalisation, géographique (élargissement à des pays comme l'Ukraine et la Géorgie, mise en place de partenariats avec des pays non européens comme le Japon) et fonctionnelle (élargissement des missions de l'OTAN au-delà de la stricte défense collective).

Le positionnement français dans ce débat sera un marqueur important de la nouvelle politique française après la "réintégration". Jusqu'ici, la France s'est montrée réticente face à ce processus d'élargissement continu, tant du point de vue géographique que fonctionnel. Ce sera en définitive la vraie réponse à la question de l'"alignement".

David\_Miodownick : Peut-on imaginer le retour de bases américaines de l'OTAN en France ?

Frédéric Bozo : Cela paraît très improbable. D'une part, car il n'y en a pas la nécessité du point de vue américain : les Etats-Unis, en effet, recherchent plutôt des implantations à la périphérie orientale de l'Union européenne afin de se trouver à proximité de l'"arc de crise" qui va du Caucase à l'Asie centrale. D'autre part, parce que les Français n'y seraient certainement pas très favorables...

ed : Peut-on voir une différence entre les conceptions respectives des administrations Bush et Obama vis-à-vis de l'OTAN ?

Frédéric Bozo : C'est une question importante, qui pose le problème de la continuité éventuelle, sur certains points, entre ces deux administrations, au-delà des différences évidentes de tonalité politique ou de style. On n'est pas encore informé des grandes orientations de la politique américaine à l'égard de l'Alliance. Une première indication importante sera donnée dans le dossier afghan.

Au-delà, j'ai la conviction que l'administration Obama voudra poursuivre sur la voie du double élargissement dont j'ai parlé, tout simplement parce que les Etats-Unis ont intérêt à élargir la base politique de l'Alliance et à accroître la "boîte à outils" que représente l'OTAN en lui donnant de nouvelles missions.

La France épousera-t-elle ce mouvement, ou continuera-t-elle à faire entendre une autre musique après sa "réintégration" ? C'est à mon sens la vraie question.

Chat modéré par Thomas Wieder